Marseille, le 23 septembre 2019 - Eurobiomed, le pôle santé Grand Sud, ayant tenu son Assemblée Générale à Montpellier vendredi 20 septembre, annonce sa fusion avec le pôle CBS et la mise en place de sa gouvernance et d'une grande partie de son nouveau Conseil d'Administration, riche et diversifié. M. Michaël Danon en assurera la présidence.

L'Assemblée Générale a été l'occasion de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'innovation, membres du pôle santé Grand Sud, avec notamment un bel évènement de B to B entre adhérents et ÂÂ l'intervention de 2 grands témoins : Elvire Gouze, Fondatrice scientifique de TherAchon [1] (Biot) et Vincent Fert, PDG et cofondateur, HalioDX (Marseille).

Le 15 mai 2019 se sont déroulées les Assemblées Générales Eurobiomed et de Cancer-Bio-Santé, visant à préparer la fusion de ces deux pôles de compétitivité Santé du Grand Sud. Le 20 septembre, cette même fusion a été soumise à approbation lors d'une Assemblée Générale à Montpellier.

A cette occasion, la feuille de route de la nouvelle entité a également été dévoilée.

« La fusion d'Eurobiomed et de Cancer Bio Santé va permettre la constitution d'un pôle de compétitivité unique et puissant au service des entreprises de santé des régions Sud, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Occitanie. Le pôle a pour mission d'accompagner toutes les entreprises intervenant dans le secteur de la santé (qu'il s'agisse de médicaments, de dispositifs médicaux, d'outils de diagnostic, d'applications digitales...) pour les aider à construire leur projet et trouver les financements publics et privés qui leur permettront de passer du projet à la réalisation », souligne Michael DANON
Président du Conseil d'Administration d'Eurobiomed
.
«
Avec Eurobiomed, les porteurs de projets ont à leur disposition une équipe de professionnels capables de les accompagner dans toutes les dimensions de leurs projets (scientifiques, stratégiques, commerciaux, financiers, juridiques...). Le pôle leur permet également de bénéficier des conseils des experts scientifiques et business les plus pointus réunis dans le Comité Stratégiques de projets. Eurobiomed, c'est également l'accès à un réseau de plusieurs centaines d'entreprises intervenant dans le domaine de la santé.
Le Conseil d'Administration qui a été mis en place rassemble des représentants de toutes les parties prenantes de l'écosystème de santé et permettra au Président et à l'équipe

d'Eurobiomed de bénéficier de l'assise et de l'appui les plus larges », conclut M. Danon.

Eurobiomed compte aujourd'hui 363 adhérents dont 297 entreprises. Depuis 2006, ce sont 290 projets, soutenus par Eurobiomed, qui ont été financés à travers divers appels à projets, européens, nationaux et régionaux, ce qui représente plus d'1 milliard d'euros d'investissement, dont 461 millions d'euros d'aides publiques. Certains des projets terminés ont abouti à au moins un produit, un prototype, ou un service, ce qui représente, sur le marché, 131 produits, prototypes et services innovants.

Le Conseil d'Administration d'Eurobiomed est constitué de membres venant du monde de l'entreprise, de l'académique et de l'industrie :

1. Cyril DOUSSON, AI BIOPHARMA (Nîmes-Montpellier)
2. Dinah WEISSMANN, ALCEDIAG (Nîmes-Montpellier)
3. Fabrice MALERGUE, BECKMAN (Aix-Marseille)
4. Marc DUBOURDEAU, BMA (Toulouse)
5. François DEGORCE, CISBIO (Nîmes-Montpellier)
6. Gérard LUZERGUES, CEISO (Aix-Marseille)
7. Thierry MARTEL, DIASYS (Nîmes-Montpellier)
8. Jean-Noël GOUZE, GENBIOTECH (Nice-Sophia)
9. Martine CLOT, HORIBA (Nîmes-Montpellier)

1. Pierre d'EPENOUX, IM CHECK (Aix-Marseille)
2. Vincent FERT, HALIO DX (Aix-Marseille)
3. Daniel LAUNE, KYOMED (Nîmes-Montpellier)
4. Séverine FANTAPIE, LIFESCIENTIS (Nice-Sophia)
5. Mathieu CHARLEUX, MD101
6. Julien COSTES, NEXIALIST (Aix-Marseille)
7. Jean-Marc ALLAIRE (Nîmes-Montpellier)
8. **Michael DANON, PIERRE FABRE (Toulouse) - PRESIDENT**
9. Marc DELMAS, PMB (Aix-Marseille)
10. Xavier TABARY, SANOFI (Nîmes-Montpellier)
11. Gérard PAPIEROK, VIRBAC (Nice-Sophia)
12. VAIOMER (Toulouse)

13. BIOMERIEUX (Toulouse)
14. EURANOVA (Aix-Marseille)
15. E SCOPICS (Aix-Marseille)
16. WEISHARDT (Toulouse)
17. BOT DESIGN (Toulouse)
18. NUVISAN (Nice-Sophia)
19. Emilie GARRIDO-PRADALIE, AP-HP (Aix-Marseille)
20. Cyril DUMET, CEA TECH (Toulouse)
21. Thomas LE LUDEC, CHU Montpellier (Nîmes-Montpellier)
22. Charles GUEPRATTE, CHU Nice (Nice-Sophia)
23. Nicolas BEST, CHU Nîmes (Nîmes-Montpellier)
24. Chantal FOURNIER-WIRTH, EFS PYRENEES (Toulouse)
25. Sylvain RICHARD, UNIVERSITE MONTPELLIER (Nîmes-Montpellier)
26. Philippe BERTA, UNIVERSITE NIMES (Nîmes-Montpellier)
27. Frédéric PRATE, UNIVERSITE COTE D'AZUR (Nice-Sophia)
28. Jean-Jacques TEMPRADO, AIX MARSEILLE UNIVERSITE (Aix-Marseille)
29. Dominique NOBILE, INSERM (Aix-Marseille)
30. Louis SANCHEZ, CNRS
31. Alexis VALENTIN, UNIVERSITE FEDERALE DE TOULOUSE (Toulouse)
32. Marc PENAUD, CHU TOULOUSE (Toulouse)

A l'origine de la fusion d'EUROBIOMED et de CANCER BIO SANTE (CBS)

Depuis 10 ans, Eurobiomed a développé ses activités aussi bien dans la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur qu'en région Languedoc - Roussillon. CANCER BIO SANTE était, quant à lui, présent en Midi-Pyrénées. A l'occasion de la création de la nouvelle région Occitanie, deux pôles de compétitivité fléchés santé déployaient leurs efforts sur un seul et même territoire. Une stratégie de fusion a donc été engagée entre les deux entités et fut concrétisée à l'occasion de la candidature pour l'appel a?? projets de la phase IV des pôles et celle-ci a reçu un avis favorable de l'État et des collectivités territoriales. Forts de leurs 10 années d'expérience, les pôles Eurobiomed et CBS ont fusionné pour devenir l'un des plus grands réseaux d'acteurs de la santé en EuropeÂÂ ; contribuant ainsi activement au rayonnement de la France dans le secteur de l'innovation en santé.

Une transformation engagée

La gouvernance du pôle telle qu'elle a été décidée, assurera la parité des membres entre les deux re??gions au sein du Bureau, du Conseil d'Administration et du Conseil Strate??gique des Projets. Elle sera représentative des acteurs des territoiresÂÂ et regroupera entreprises, hôpitaux et universités. Sur le plan des ressources humaines, une équipe opérationnelle unique sera à l'œuvre pour animer le réseau, accompagner les projets d'innovation et la compétitivité des adhérents, mettre en place les opportunités de communication et participer à la structuration de l'écosystème.

Les objectifs d'Eurobiomed

La création d'un pôle santé unique couvrant le Grand Sud de la France permettra d'ici à 2022 de regrouper 500 acteurs autour d'une seule et même aspiration : accompagner la croissance des entreprises innovantes de santé ainsi que leur écosystème en mêlant des entités de tailles et de provenances diverses (privée et publique) et possédant des ambitions internationales affirmées. Le champ d'action Eurobiomed concerne les filières du médicament, du dispositif médical, du diagnostic, du numérique pour la santé et des activités de services spécialisées Santé.

D'ici 2022, Eurobiomed s'est fixé pour objectifs de :

- Développer significativement son réseau pour atteindre 500 membres afin de devenir le premier pôle européen dédié à l'accompagnement des PME de la HealthTechÂÂ (croissance de + de 30% par rapport au nombre actuel de membres) ;

- générer un pipeline de projets très dense soit 90 projets reçus par an dont 20% financés sur les principaux guichets (croissance de 20% par rapport aux résultats actuels) ;

- organiser des événements d'envergure internationale pour renforcer l'attractivité de son territoire ;

- poursuivre son implantation très décentralisée au cœur des territoires et des Métropoles.

La feuille de route

Dans le cadre de ces objectifs, Eurobiomed accompagne l'ensemble des projets d'innovation dans leur développement et leur mise sur le marché et ce, jusqu'à leur déploiement international. Le réseau étant constitué principalement de start-ups et de PME très dynamiques, Eurobiomed soutient les porteurs de projets de R&D et les aide à en valider la pertinence ainsi que les intérêts scientifiques et économiques. Il accompagne ces projets dans leur recherche de financements publics (régionaux, nationaux, européens) et privés.

Les missions Eurobiomed consistent également à déployer des services spécifiques pour accélérer la croissance des entreprises (en lien avec son réseau de consultants et de mentors), d'animer et de fédérer le réseau. Le dialogue avec l'État et les collectivités territoriales favorise la compréhension de cet écosystème et de ses besoins pour faciliter le développement de la filière.

Le rassemblement d'un plus grand nombre d'acteurs, la multiplication d'actions en cohérence avec les politiques régionales ainsi que la multiplication des partenariats et actions, vont permettre au nouveau pôle de renforcer son efficacité et de déployer sa visibilité. Pour dérouler sa feuille de route, Eurobiomed va s'appuyer sur ses équipes et des offres de service performantes.

A propos d'Eurobiomed

Eurobiomed, le pôle Santé du Grand Sud, est né de la fusion du pôle Eurobiomed - dont l'action couvrait les régions Sud Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon - et du pôle Cancer Bio Santé (CBS) couvrant l'ex-région Midi Pyrénées.

L'objectif d'Eurobiomed est de favoriser la croissance des sociétés de santé de son territoire, de construire un grand réseau d'acteurs de la santé en Europe et d'apporter une nouvelle dynamique pour ancrer la France parmi les leaders mondiaux de l'innovation en santé. Eurobiomed associe dans sa démarche les acteurs publics et privés, les chercheurs, les praticiens et les patients, les financeurs et les entreprises, c'est-à-dire tous les acteurs de la chaîne de l'innovation afin de stimuler l'innovation via le développement de nouveaux produits/services répondant aux enjeux de la médecine du futur.

Eurobiomed accompagne le développement d'innovations répondant aux enjeux de la médecine de demain grâce à une expertise de plus de 14 ans qui se décline dans une offre complète pour le développement et la mise sur le marché de toutes solutions validées scientifiquement et/ou cliniquementÂÂ et des projets de R&D qui visent à prévenir l'apparition des pathologies, les prédire plus précocement, en diminuer l'impact et y apporter une solution thérapeutique.

D'ici 2022, Eurobiomed a l'ambition de réunir 500 membres ; de renforcer son offre d'accompagnement business à destination de ces entreprises notamment par l'accès à des financements nouveaux haut et bas de bilan ; d'accompagner près de 100 projets de R&D par an ; et d'accroître sa visibilité, celle de ses membres et de ses territoires pour les rendre plus attractifs.

Eurobiomed, dont le siège social est basé à Marseille, rassemble aujourd'hui 380 membres dont 326 entreprises, compte 14 collaborateurs.

Quelques chiffres

Médicaments : 102 membres du pôle contribuent au développement de médicaments sur le territoire . Avec 111 projets labellisés et financés sur le territoire, ce sont plus de 480M€ qui ont été investis dans le domaine du médicament.

Outils de diagnostic : Eurobiomed est reconnu comme un pôle de référence européen pour le diagnostic avec plus de 62 membres présents sur ce segment.
Avec 59 projets labellisés et financés sur le territoire, ce sont plus de 260M€ qui ont été investis dans le domaine du diagnostic.

Dispositifs médicaux : 74 membres du pôle sont présents sur ce segment. Avec 22 projets labellisés et financés sur le territoire, c'est plus de 140M€ qui ont été investis dans le domaine des dispositifs médicaux.

Santé numérique : Avec plus de 69 entreprises, le pôle a vu ces dernières années de nombreux acteurs *pure players* rejoindre son réseau. Avec 14 projets labellisés et financés sur le territoire ces dernières années, ce sont plus de 130M€ qui ont été investis dans le domaine de la santé numérique.

Les industriels peuvent s'appuyer sur des forces académiques et cliniques du pôle pour développer de solutions innovantes en santé notamment :

En cardiovasculaire : 41 entreprises, 7 projets, 4 PHRC, 3 initiatives structurantes (Equipex 7TAMI, FHU Impact, regroupement des équipes de cardionutrition de Marseille au sein du centre de recherche en cardiovasculaire et cardionutrition (C2VN)) et des centres de référence avec notamment le centre de génétique médicale de Marseille, le centre de référence des pathologies plaquettaires constitutionnelles, le centre de référence des maladies vasculaires rares. Le projet de création d'un Institut CardioVasculaire-Nutrition fera le pont avec l'Institut des Maladies Métaboliques et Cardiovasculaires de Toulouse et le FHU-Impact.

En lien direct avec l'axe cardiovasculaire, sur le **métabolisme et risques associés** sont recensés : 41 entreprises, 10 projets, 5 ERC, 5 PHRC, 3 initiatives structurantes (C2VN, CRIBIOM, IDIL) et les centres de référence des maladies héréditaires du métabolisme, le centre de référence pour les maladies mitochondriales de l'enfant à l'adulte. Ces deux premiers domaines sont en lien avec l'ITMO Cardio-Vasculaire, Métabolisme et nutrition d'Aviesan.

En cancérologie : 83 entreprises, 18 projets, 5 ERC, 12 PHRC, 11 initiatives structurantes (au

premier rang desquelles : Marseille Immunopôle, Toulouse Oncopole, SIRIC Montpellier, les FHU EVOCAN, MIFHU, OncoAge, respectivement à Nice, Marseille et Montpellier ou les 2 canceropôles GSO et PACA) et des matériels de pointe d'avant-garde : MRIdian® Linac, Proteus® One, Cyberknife pour les traitements des patients. Cet axe est en lien avec l'ITMO Cancer d'Aviesan.

En infectiologie : 49 entreprises, 34 projets, 9 ERC, 3 PHRC, 7 initiatives structurantes (dont Méditerranée Infection, CEMIPAI, FHU InCh à Montpellier), de très nombreux centres de référence et centres associés sur le territoireÂÂ : CNR Arbovirus, CNR Paludisme, CNR Rickettsies Coxiella et Bartonella, CNR Brucella, CNR Leishmaniose, CNR Toxoplasmose, CNR des infections ostéoarticulaires complexes du Grand-Sud-Ouest. Cet axe est en lien avec l'ITMO Infectiologie d'Aviesan.

En neurologie et psychiatrie : 25 entreprises, 42 projets, 6 PHRC, 10 ERC, 11 initiatives structurantes (dont CoEN Mrs et Mpt, FHU EpiNext FHU DHUNE FHU InnovPain) et de nombreux centres de référenceÂÂ : pour les maladies neuromusculaires et la SLA, les maladies rares de l'hypophyse, les narcolepsies et hypersomnies rares, les leucodystrophies et leuco encéphalopathies rares. Un projet de création de centre d'essai précoce en neurologie a été relevé sur le territoire. Cet axe est en lien avec l'ITMO Neurologie et maladies psychiatriques d'Aviesan.

En pathologies Musculo-squelettiques : 29 entreprises, 10 projets, 4 PHRC, 3 initiatives structurantes (ECELL France avec les sites de Montpellier et Toulouse, FHU RegenHab, IDIL).

Et enfin d'autres axes, **la dermatologie, l'ophtalmologie/ORL, la pneumologie :** qui représentent respectivement 25, 22 et 19 entreprises, et 7 projets labellisés financés au total. Des initiatives structurantes en cours de montage viendront renforcer ces axesÂÂ : Institut du Thorax, AudioCampus.

---

[1] Société rachetée en mai 2019 par Pfizer